

*Geneviève Heller. Ceci n'est pas une prison. La maison d'éducation de Vennes. Histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande (1805 - 1846 - 1987)*

Julie Fondriest

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/720>  
DOI : 10.4000/quaderni.720  
ISSN : 2105-2956

**Éditeur**

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

**Édition imprimée**

Date de publication : 5 juin 2013  
Pagination : 105-108

**Référence électronique**

Julie Fondriest, « Geneviève Heller. Ceci n'est pas une prison. La maison d'éducation de Vennes. Histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande (1805 - 1846 - 1987) », *Quaderni* [En ligne], 81 | Printemps 2013, mis en ligne le 05 mai 2013, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/720> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.720>

---

# Compte rendu

---



*Ceci n'est pas une prison.  
La maison d'éducation de Vennes.  
Histoire d'une institution pour  
garçons délinquants en Suisse romande  
(1805 - 1846 - 1987)*

Geneviève Heller

Lausanne, Éditions Antipodes, 2012



*par Julie Fondriest*  
Sciences Po Grenoble

Dans son ouvrage volumineux de plus de quatre cents pages, richement documenté, remarquablement illustré, l'historienne Geneviève Heller retrace l'histoire et les vicissitudes de la Maison d'éducation de Vennes (MEV), une institution publique située dans le canton de Vaud (Suisse romande) et destinée à accueillir des mineurs délinquants de sexe masculin. Née en 1805 sous le nom de Discipline, cette institution a changé régulièrement de dénomination, pour devenir le Centre d'orientation et de formation professionnelles Les Près-de-Valmont en 1987. L'auteure (re)donne vie à l'établissement connu par beaucoup de nationaux pour sa réputation sulfureuse et pourtant peu, voire pas du tout, étudié par le champ scientifique.

Ce que proclame la couverture de l'ouvrage : « Ceci n'est pas une prison », au-dessus d'une photographie « très carcérale » du bâtiment cellulaire de la Discipline des Croisettes (1846-1901), sonne comme une affirmation pour le moins provocatrice. En choisissant cet intitulé « magrittien », l'historienne fournit en quelques mots toute la trame de sa problématique, à savoir, les ambiguïtés et les distorsions entre le discours souvent, mais pas toujours, réformiste sur cette institution et la réalité, empreinte d'inertie, du quotidien de la structure. Toute l'histoire de la Maison d'éducation de Vennes pourrait être celle de sa démarcation – tout du moins de sa volonté de démarcation – vis-à-vis de l'institution carcérale. Cette entreprise est

◆

difficile, semée d'embûches car l'institution est victime successivement ou simultanément d'obstacles internes (notamment le poids de l'architecture et de la réputation de l'institution, des scandales, la résistance du personnel de surveillance attaché aux méthodes disciplinaires) ou d'attaques extérieures (comme par exemple la campagne de dénonciation du Groupe information Vennes à propos du caractère répressif de l'institution en 1977-1978, ou les critiques des députés de droite taxant de « laxistes » les méthodes éducatives plus douces employées dans les années suivantes). Mais l'auteure ne force toutefois pas le trait de l'immobilisme. L'ambition de son travail est de « *décrypter aussi bien les pesanteurs que les innovations* » et de montrer que « *la réalité, à chaque période, est moins sombre ou moins lumineuse qu'on ne le pensait de prime abord* » (p. 10). Dans ce souci constant de la nuance, Geneviève Heller souligne ainsi les minces mais réelles « réussites », la qualité de certains acteurs réformateurs qui, profondément convaincus et guidés par leurs croyances et leur sens humaniste, ne capitulent pas devant les premiers obstacles et persistent à souhaiter changer les pratiques et améliorer l'accompagnement des mineurs délinquants.

Les décalages entre discours et pratiques sont mis en exergue dans les deux premières parties de l'ouvrage et abordés selon deux démarches différentes. La première partie propose un panorama chronologique de l'histoire de l'institution. Si l'historienne est concise sur la vie de l'établissement au XIX<sup>e</sup> siècle – elle n'y consacre qu'une vingtaine de pages – elle se montre plus prolixe sur le siècle qui suit et notamment à partir des années 1940, période qu'elle juge plus « dynamique » mais aussi « tumultueuse ». On peut apprécier ce changement de rythme par le biais de l'action des directeurs successifs, de leur différence de personnalité, de motivations et d'ambitions. Paul-Eugène Rochat est incontestablement une figure marquante du changement. Perçu comme un « *éducateur-né, possédant une autorité naturelle très authentique, rarement contestée* » (p. 117), il dirige la MEV entre 1949 et 1969, phase d'« apogée », et parvient à concrétiser un certain nombre de réformes telles que l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur, l'introduction d'un régime semi-liberté en 1951 ou encore le développement du sport et des loisirs comme outils pédagogiques améliorant la relation élèves/éducateurs. À l'inverse, l'arrivée de Jacques Tuscher – un homme au « *caractère autoritaire, glacé, hautain, manquant de contact et de psychologie autant avec les éducateurs qu'avec les élèves* » (p. 145) – à la tête de l'établissement en 1967 signe le début d'une « lente

1. BASAGLIA  
Franco, *L'institution en négation : rapports sur l'hôpital de Gorizia*, Paris, Editions du Seuil, 1970 ;  
DELEUZE Gilles,  
GUATTARI Félix,  
*Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe* (tome 1), Paris, Editions de Minuit, 1972.

régression » (départ de personnels éducatifs, crispation des relations entre l'établissement et ses partenaires...). Même si Geneviève Heller se focalise sur les acteurs internes de la MEV, elle ne dépeint pas pour autant une « institution totale », déconnectée de son environnement. Au contraire, en prenant soin de réinscrire l'évolution de l'institution dans un contexte plus général, l'auteure révèle à quel point l'institution s'apparente bien plus à une caisse de résonance des mutations sociétales. Les temps de croissance et de progrès des années 1950-1960 favorisent, en effet, les avancées éducatives, tandis que la crise traversée par la MEV dans les années 1970, accentuée par la personnalité du directeur, s'inscrit dans les critiques plus profondes des institutions (antipsychiatrie<sup>1</sup>, etc.) débordant le cadre national suisse.

L'approche thématique adoptée dans la seconde partie de l'ouvrage permet d'approfondir six enjeux de réformes pour la MEV, plus ou moins couronnés de succès et analysés principalement à partir des années 1930-1940 : l'encombrante architecture de l'établissement, l'évolution des catégories d'élèves accueillis, la lente professionnalisation du personnel éducatif, l'incontournable question des punitions dont celle du cachot, la difficile mise en place d'une formation professionnelle pour les jeunes placés, et le recours aux loisirs comme instrument de rééducation. La combinaison d'une démarche chronologique puis thématique donne aux propos de l'historienne un aspect redondant, mais leur confère aussi une dimension pédagogique permettant au lecteur de se repérer dans la succession des événements vécue par l'institution.

La qualité du travail sur archives, minutieux et foisonnant, de Geneviève Heller, émane de sa capacité à croiser des sources de nature variées. Elle recourt en effet à des archives officielles et publiées, telles que les Comptes-rendus du Conseil d'Etat (organe exécutif du canton de Vaud), le Bulletin du Grand Conseil (organe législatif) ainsi qu'à des articles de presse et témoignages d'acteurs centraux pour l'institution. Surtout, l'historienne met en valeur des sources beaucoup plus officieuses comme les dossiers du personnel, les rapports du directeur et les procès verbaux du Conseil de surveillance. Elle consacre d'ailleurs sa dernière partie à des documents rares, aussi riches que délicats à analyser : les dossiers d'élèves. Attentive à leur forme comme à leur contenu, l'historienne nous plonge dans la progressive sophistication des écrits à plusieurs voix (médecins, directeurs, surveillants, éducateurs) sur les mineurs observés. Ces écrits témoignent

d'une exigence croissante quant à la qualité de l'observation, mais s'avèrent parfois lacunaires et irrégulièrement complétés. Pour saisir l'identité des mineurs accueillis à la MEV, l'auteure a procédé à une sélection de plusieurs « cas » de trajectoire de garçons placés qu'elle présente en illustration de ses propos. Si cette méthode limite toute montée en généralité et empêche d'avoir une vision globale sur les profils des garçons accueillis, elle permet tout de même de saisir l'évolution de la prise en charge individualisée ainsi que les efforts des acteurs et partenaires impliqués autant que leurs difficultés de coordination et les échecs essuyés dans leurs missions de rééducation.

Finalement, en accordant une place prépondérante à la parole des acteurs concernés par l'activité et le destin de cette institution, Geneviève Heller offre une recherche particulièrement « incarnée » et vivante. L'historienne parvient à dépasser le cadre restreint de la monographie pour nous renseigner sur les ambivalences et la complexité de la prise en charge de l'enfance délinquante – oscillant entre tentation répressive et ambition éducative – et pour nous éclairer sur les rapports – tantôt d'empathie tantôt d'intolérance – que la société entretient avec sa jeunesse et plus généralement avec la misère sociale. En revanche, si la finesse descriptive est une force de cette étude, elle peut aussi constituer sa principale limite. En effet, l'ouvrage peine à livrer des outils conceptuels explicites pour permettre au lecteur profane d'établir des liens de convergence ou de divergence entre les débats historiques et les controverses actuelles comme celles qui agitent la France à propos de l'extension des centres éducatifs fermés pour mineurs délinquants. Au terme de la lecture, la question de la définition, de l'identité même de ces institutions hybrides, à mi-chemin entre les foyers d'éducation et la prison, ainsi que celle des raisons de la récurrence des débats et des critiques à leur rencontre, restent toutes les deux en suspens.